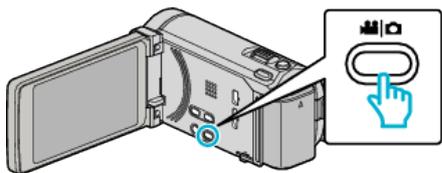


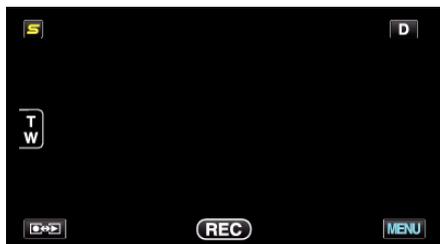
Protéger/Diffuser la protection des fichiers sélectionnés

Protéger ou annule la protection des fichiers sélectionnés.

- 1 Sélectionnez le mode vidéo ou photo.



- 2 Appuyez sur pour sélectionner le mode de lecture.



- 3 Appuyez sur "MENU".



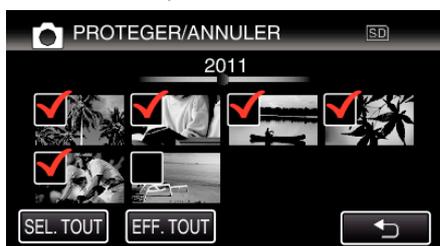
- 4 Appuyez sur "PROTEGER/ANNULER".



- 5 Tapez sur les fichiers pour protéger ou annuler la protection de.



- ✓ apparaît sur les fichiers sélectionnés. Pour enlever ✓ d'un fichier, tapez à nouveau sur le fichier.
- et ✓ sont affichés sur les fichiers qui sont déjà protégés. Pour annuler la protection d'un fichier, tapez sur le fichier de façon à ce que ✓ soit enlevé.
- Tapez sur "SEL. TOUT" pour sélectionner tous les fichiers.
- Tapez sur "EFF. TOUT" pour libérer toutes les sélections.



- Les photos sont enregistrées en continu dans les 2 secondes ou avec le mode de prise de vue continue elles seront regroupées. Seul le premier fichier enregistré est affiché et le groupe est affiché avec un cadre vert. Lorsque l'on tape sur ce groupe, un écran d'index des fichiers groupés apparaît. Tapez sur les fichiers pour protéger ou annuler la protection de, puis tapez sur "↵".
- Lorsque vous utilisez une carte Eye-Fi, si le mode de transfert de Eye-Fi Helper est réglé sur "Partager les fichiers sélectionnés seulement" ou "Transmettre les fichiers sélectionnés seulement", s'affichera.

- 6 Tapez sur "REGLER" pour terminer le réglage.



- Des coches de protection apparaissent sur les fichiers sélectionnés. Les coches de protection disparaissent des fichiers désélectionnés.